

Province de Québec

Municipalité du Canton Ham-Nord

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le lundi 3 mai 2010, à la salle du Conseil, située au 474, rue Principale à Ham-Nord, à 20 heures

Sont présents : le maire, François Marcotte
et les conseillers :

Rémi Beauchesne	Benoît Couture
Gilles Gauvreau	Dominic Lapointe
Steve Leblanc	Rudy Nolette

Les membres présents forment le quorum.

2010-05-56 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Gilles Gauvreau, appuyé par Steve Leblanc et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté, que l'ordre du jour suivant soit accepté, en laissant l'item "divers" ouvert, madame Aline Lemieux, directrice générale et secrétaire-trésorière, faisant fonction de secrétaire :

1. Ouverture de la séance: prière
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée
4. Présentation des comptes
5. Renouvellement des assurances 2010-2011
6. Résultats des soumissions pour le refinancement d'une partie du règlement 397
7. Résultats de la consultation publique du 29 avril 2010 sur les éoliennes
8. Adoption du Second projet de règlement 438 modifiant le 310 sur les normes d'implantation des éoliennes
9. Vente d'un terrain industriel à la Coop de Ham-Nord
10. Achat et modification du système informatique au bureau municipal
11. Demande pour 50 % de la subvention du Pacte rural pour internet rural
12. Offre de règlement de Charest International
13. Nouvel employé en voirie
14. Demande de soumissions diesel
15. Demande de soumissions gazons
16. Demande de don du Foyer Sts-Anges
17. Demande d'appui de la FQM pour le PGMR
18. Demande d'appui - Sécurité alimentaire
19. Vente d'équipements usagés de voirie
20. Déplacements : Disraéli (17 mai à 19h)
21. Avis de motion Règlement 440 autorisant la conclusion d'une Entente modifiant l'entente relative à la Cour municipale commune de la Ville de Victoriaville
22. Avis de motion 441 Règlement de prévention d'incendie
23. Divers: _____
24. Période de questions
25. Clôture de la séance

2010-05-57 Approbation du procès-verbal du 12 avril 2010

Il est proposé par Rudy Nolette, appuyé par Dominic Lapointe, et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté, que le procès-verbal du 12 avril 2010 soit accepté, tel que rédigé.

2010-05-58 Comptes à payer au 3 mai

9201-2111 Québec Inc	1 604.24 \$
Alpha Vico Inc	1 808.83
Bibliothèque de Ham-Nord	2 220.00
Biolab	1 134.29
B. Laflamme Asphalte Inc	1 516.59
Banque de Montréal	22 021.77
Chem Action	1 063.28
Corporate Express	400.39
Équipement Sigma Inc	3 263.84
Excavation Marquis Tardif	697.19
Extincteur Victo	246.17
FQM	19.19
Produits Sani-Sécur G.D.	127.22
LVM Technisol	237.04
Municipalité de Saint-Fortunat	4 558.66
Municipalité de Saint-Adrien	7 570.00
Pelletier Picard	3 883.18
Postes Canada	261.29
SCA Ham-Nord	402.51

Comptes payés au 3 mai

Salaires, dépl. du pers. et honoraires	13 370.78 \$
Salaires et déplacements des élus	2 396.60
9000-8137 Québec	168.90
Bell Mobilité	45.38
Hydro-Québec	3782.84
MRC d'Arthabaska	17 034.00
9000-8137 Québec (3 terrains industriels)	103 280.63
Sogetel (Ivic)	284.57
SSQ Groupe financier	534.40
Ministère du Revenu	1 599.12
Receveur général du Canada	675.63
Gesterra	2 162.88

Il est proposé par Benoît Couture, appuyé par Gilles Gauvreau et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté, que les comptes ci-avant énumérés soient approuvés et ratifiés par le Conseil de la municipalité du Canton de Ham-Nord.

2010-05-59 Renouvellement des assurances avec la MMQ pour l'année 2010-2011

Il est proposé par Rémi Beauchesne appuyé par Gilles Gauvreau et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté, d'autoriser le renouvellement de la police d'assurance avec la MMQ pour l'année 2010-2011 pour un montant de 12 751 \$.

2010-05-60 Emprunt par billets pour 110 000 \$ relatif au Règlement 397

Attendu que, conformément au règlement d'emprunt numéro 397, le Canton de Ham-Nord souhaite emprunter par billets un montant total de 110 000 \$;

Attendu que le Canton de Ham-Nord désire se prévaloir des dispositions de l'article 2 de la *Loi sur les dettes et les emprunts municipaux* (L.R.Q, c. D-7) qui prévoit que le terme original d'emprunt peut être prolongé d'au plus douze (12) lors d'un refinancement

Attendu que le Canton de Ham-Nord aura, le 10 mai 2010, un montant de 110 000 \$ à renouveler, sur un emprunt original de 198 322 \$, pour une période de 5 ans, en vertu du règlement numéro 397;

Attendu qu'à ces fins, il devient nécessaire de modifier le règlement d'emprunt en vertu duquel ces billets sont émis ;

Il est proposé par Dominic Lapointe, appuyé par Steve Leblanc et résolu unanimement :

que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit ;

qu'un emprunt par billet au montant de 110 000 \$ prévu au règlement d'emprunt numéro 397 soit réalisé;

que les billets soient signés par le maire et la secrétaire-trésorière ;

que les billets soient datés du 11 mai 2010 ;

que les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement ;

que les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

2011	20 400 \$
2012	21 200 \$
2013	22 000 \$
2014	22 800 \$
2015	23 600 \$

que le Canton de Ham-Nord emprunte 110 000 \$ par billets, en renouvellement d'une émission de billets pour un terme additionnel d'un (1) jour au terme original du règlement numéro 397.

2010-05-61 Acceptation du soumissionnaire pour l'emprunt de 110 000 \$ relatif au règlement 397

Il est proposé par Dominic Lapointe, appuyé par Steve Leblanc et résolu unanimement :

que le Canton de Ham-Nord accepte l'offre qui lui est faite de la Caisse populaire Desjardins de Victoriaville pour son emprunt de 110 000 \$ par **billet** en vertu du règlement d'emprunt numéro 397 au pair, échéant en série **cinq (5) ans** comme suit:

20 400 \$	4, 13 %	11 mai 2011
21 200 \$	4, 13 %	11 mai 2012
22 000 \$	4, 13 %	11 mai 2013
22 800 \$	4, 13 %	11 mai 2014
23 600 \$	4, 13 %	11 mai 2015

que les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré.

2010-05-62 Vente du terrain au 807, route 161 (zone industrielle) à la Coop de Ham-Nord

Il est proposé par Rudy Nolette, appuyé par Rémi Beaudesne, et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

- d'abroger les résolutions 2009-07-110 et 2010-03-30 ;
- de les remplacer par la présente résolution, soit :
- de vendre le terrain au 807, route 161 (zone industrielle), portant le matricule 1584-48-2934 (partie du lot 44 A Sud-Ouest, Canton de Ham) à la Coop de Ham-Nord pour une somme de 20 000 \$, le tout conditionnellement à ce :
- qu'un bâtiment y soit érigé;
- que s'il y a revente dudit terrain dans les 5 ans de la date d'achat, celui-ci devra être vendu pour un prix n'excédant pas le coût des frais déboursés à la date de la revente ajoutés au coût de l'achat;
- d'autoriser le maire, François Marcotte, et la directrice générale / secrétaire-trésorière, Aline Lemieux, à signer ledit contrat.

2010-05-63 Matériel informatique – bureau municipal

Il est proposé par Gilles Gauvreau, appuyé par Dominic Lapointe et résolu à l'unanimité, le maire n'ayant pas voté, d'accepter la soumission de PG Solutions pour un nouveau poste serveur au bureau municipal permettant le logiciel comptable en réseau sur 2 postes informatiques et pour toutes les installations connexes d'équipements et de logiciels de cette installation pour une somme de 4 853.63 \$.

2010-05-64 Pacte rural, un système de télécommunication en vue de la fourniture de service internet haute vitesse

Il est proposé par Dominic Lapointe, appuyé par Gilles Gauvreau et résolu à l'unanimité, le maire n'ayant pas voté :

- que la Municipalité du Canton de Ham-Nord dépose sa demande financière de subvention dans le cadre du Pacte Rural de la MRC d'Arthabaska, dans l'enveloppe régionale dédiée au projet d'Internet haute vitesse;
- de mandater la directrice générale, Aline Lemieux, pour signer tout document relatif à la demande du Pacte rural.

2010-05-65 Acceptation de l'offre de règlement de Charest

Il est proposé par Benoît Couture, appuyé par Steve Leblanc et résolu à l'unanimité, le maire n'ayant pas voté, d'accepter l'offre de la compagnie Navistar, via Charest International, qui accorde un montant de 2 625 \$ (21 jours x 125 \$) au lieu de la réclamation de 7 553 \$ demandée, en dédommagement pour la période où l'Inter 2010 a subi des réparations et que la Municipalité a dû sous-contracter pour le déneigement de la route 161.

2010-05-66 Engagement d'un adjoint à la voirie et déneigeur pour la route 161

Il est proposé par Gilles Gauvreau, appuyé par Dominic Lapointe et résolu à l'unanimité des conseillers, à l'exception de l'abstention du conseiller Rudy Nolette, d'engager Francis Nolette, comme adjoint à temps partiel à la voirie et comme chauffeur pour le déneigement de la route 161.

2010-05-67 Demande de prix pour le diesel

Il est proposé par Gilles Gauvreau, appuyé par Steve Leblanc et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté, de demander des prix pour le diesel des compagnies Petro-Canada, la Fédérée et Philippe Gosselin (Shell).

2010-05-68 Demande de soumissions pour les gazons 2010

Il est proposé par Benoît Couture, appuyé par Rémi Beauchesne et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté, de demander des prix pour la coupe du gazon à côté de la Caisse populaire et au 210, 1^{ère} avenue.

2010-05-69 Demande de don de la Fondation Réal-Lavertu

Il est proposé par Benoît Couture, appuyé par Steve Leblanc et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté, de faire un don de 200 \$ à la Fondation Réal-Lavertu pour l'année 2010.

2010-05-70 Demande d'appui de la FQM pour le PGMR

Attendu que les municipalités et MRC du Québec sont responsables de la mise en œuvre de la Politique de gestion des matières résiduelles et des services de collecte sélective municipale sur leur territoire;

Attendu que le volume des matières résiduelles à traiter et à valoriser a doublé, passant de 7 millions de tonnes en 1994 à plus de 14 millions de tonnes en 2008;

Attendu que les municipalités et les MRC du Québec ont investi plus de 5 G\$ dans la gestion des matières résiduelles, dont plus de 1 G\$ en valorisation des matières secondaires depuis 10 ans;

Attendu que le régime établi par le gouvernement du Québec pour compenser les municipalités et les MRC pour les services de collecte sélective municipale n'a remboursé au mieux que 35 % des coûts réels engagés par celles-ci pour les années 2007, 2008 et 2009;

Attendu que le gouvernement du Québec s'était engagé à compenser à 100 % les coûts des municipalités et des MRC pour les services de collecte sélective, et ce, dès 2010, tel que convenu dans le cadre de l'Entente de partenariat fiscal et financier avec les municipalités;

Attendu que la nouvelle politique de gestion des matières résiduelles proposée par le gouvernement du Québec hausse les objectifs de récupération et de valorisation à atteindre et élargir les responsabilités des municipalités aux institutions, commerces et industries ainsi qu'aux résidus de construction, rénovation et démolition;

Attendu que le projet de loi n° 88, qui établit les mécanismes de financement en soutien à la future politique, ne reconnaît pas l'ensemble des coûts réels assumés par les municipalités pour les services de valorisation et de collecte sélective dispensés par celles-ci, et qu'en conséquence elles ne recevront jamais une véritable compensation à 100 %;

Attendu que le projet de loi n° 88, en plus de ne pas reconnaître l'ensemble des coûts assumés par les municipalités, reporte à 2015 l'atteinte d'une pleine compensation pour les municipalités, en contradiction avec l'engagement gouvernemental inscrit dans l'Entente de partenariat fiscal et financier;

Attendu que, dans le cadre du projet de loi n° 88, les journaux n'auront pas à compenser monétairement les municipalités et les MRC au même titre que les autres matières mises en marché, en contradiction avec les principes d'utilisateur et de pollueur/payeur;

Il est proposé par Gilles Gauvreau, appuyé par Rémi Beaudesne,

que les municipalités et les MRC refusent que leurs citoyens et citoyennes paient, par l'intermédiaire de leurs taxes foncières, pour subventionner les entreprises qui bénéficient des services municipaux de collecte sélective pour valoriser les produits qu'ils mettent en marché;

que le gouvernement du Québec respecte l'engagement pris de compenser les municipalités à 100 % des coûts réels engagés par celles-ci pour les services de collecte sélective municipale dès 2010, tel que convenu dans le cadre de l'Entente de partenariat fiscal et financier signé avec les municipalités;

que cette résolution soit acheminée à monsieur Jean Charest, premier ministre du Québec, madame Line Beauchamp, ministre du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs, monsieur Laurent Lessard, ministre des Affaires Municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire, madame Pauline Marois, chef de l'opposition officielle à l'Assemblée nationale, monsieur Scott McKay, porte-parole de l'opposition officielle en matière d'environnement et de développement durable, monsieur André Villeneuve, porte-parole de l'opposition officielle en matière d'affaires municipales, monsieur Bernard Généreux, président de la Fédération Québécoise des Municipalités, monsieur Yvon Vallières, député de la circonscription de Richmond.

2010-05-71 Demande d'appui – Sécurité alimentaire Centre-du-Québec

Il est proposé par Rémi Beaudesne, appuyé par Benoît Couture, et résolu à l'unanimité d'appuyer la demande de La Sécurité alimentaire auprès de l'Agence de Santé et services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec, afin que soit reconduit, sur une base annuelle, l'actuel soutien financier ponctuel pour la population de la catégorie Personnes démunies.

2010-05-72 Vente d'équipements usagés

Il est proposé par Steve Leblanc, appuyé par Rudy Nolette, et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté, que le conseiller Steve Leblanc mette en vente sur Les Pacs les équipements suivants :

- Pompe à eau Honda
- Débroussailleuse

- 2 chaufferettes

2010-05-73 Autorisation de déplacements

Il est proposé par Gilles Gauvreau, appuyé par Dominic Lapointe, et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté, d'autoriser le maire et le conseiller Steve Leblanc à assister à une rencontre à Disraëli dans le dossier de post-fermeture du site d'enfouissement.

2010-05-74 Mandat pour effectuer toutes les transactions avec la SAAQ

Il est proposé par Gilles Gauvreau, appuyé par Rudy Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté, de mandater la directrice générale, Aline Lemieux, à effectuer toutes les transactions nécessaires auprès de la SAAQ en ce qui regarde les véhicules de la Municipalité.

2010-05-0001 Avis de motion – Règlement 440 autorisant la conclusion d'une entente modifiant l'entente relative à la Cour municipale commune de la Ville de Victoriaville

La conseiller Gilles Gauvreau donne avis de motion qu'à une séance subséquente à être tenue à un jour ultérieur, conformément à l'article 445 du Code municipal, sera présenté pour adoption le règlement numéro 440 autorisant la conclusion d'une entente modifiant l'entente relative à la Cour municipale commune de la Ville de Victoriaville.

2010-05-0002 Avis de motion – Règlement no 441 sur la prévention des incendies

La conseiller Rémi Beauchesne donne avis de motion qu'à une séance subséquente à être tenue à un jour ultérieur, conformément à l'article 445 du Code municipal, sera présenté pour adoption le règlement numéro no 441 sur la prévention des incendies.

Le maire se retire de l'assemblée avant le prochain sujet et le pro-maire, Rémi Beauchesne, le remplace.

2010-05-75 Adoption du second projet de règlement no 438 modifiant le Règlement de zonage 310 pour fixer les normes d'implantation d'éoliennes

Après un compte-rendu du conseiller Gilles Gauvreau et de multiples explications et réponses aux questions de la salle par tous les conseillers sur les modifications du second projet par rapport au 1^{er} projet de règlement no 438, il est proposé par Gilles Gauvreau, appuyé par Steve Leblanc et résolu à l'unanimité des conseillers, le pro-maire n'ayant pas voté, d'adopter le second projet de règlement no 438 modifiant le Règlement de zonage 310 pour fixer les normes d'implantation d'éoliennes.

À cette assemblée, il a été fait mention :

1. dans le dossier des éoliennes, que la réglementation pourrait toujours être amendée, suite à des propositions intéressantes de l'industrie ou d'un partenaire;

Le maire lève l'assemblée à 21h45.

François Marcotte, maire

Aline Lemieux, directrice générale
et secrétaire-trésorière